



Demandes d'accès aux documents administratifs

Vos données personnelles

Les informations vous concernant sont collectées par le Département de la Vienne, responsable de traitement afin de répondre aux demandes d'accès aux documents administratifs des usagers. Ce traitement est nécessaire aux obligations légales auxquelles est soumis le Département.

Les finalités de ce traitement sont la gestion des saisines par les usagers auprès des services ou de la personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques (PRADA), la gestion des demandes des services en matière de transmission de documents administratifs, les demandes de conseils et gestion des relations avec la CADA, ainsi que la réalisation de statistiques anonymisées.

Vos données

Vos données sont destinées aux services instructeurs du Département de la Vienne, et le cas échéant à la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA). Elles sont obligatoires et nécessaires pour la gestion de votre demande d'accès aux documents administratifs. Les informations sont conservées de façon active 5 ans après l'année de la demande puis traitées conformément aux prescriptions des Archives Départementales dans le respect du code du patrimoine. Le traitement du dossier ne fait pas l'objet d'une décision automatisée.

Vos droits

Conformément à la loi n°78-17 et au règlement (UE) 2016/679, vous avez un droit d'accès, de rectification de vos données ainsi que d'un droit de limitation de leur traitement, dans les conditions prévues par ces textes.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant le Délégué à la protection des données, par courrier (Département de la Vienne, Place Aristide Briand, CS 80319, 86008 Poitiers Cedex) ou via le formulaire "Contactez le DPO" sur le site internet lavienne86.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits "Informatique et Libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Contact : Direction du Juridique et des Assemblées (05 49 55 66 00) - Mise à jour de la notice : mai 2023.

